



FFvolley

CAHIER DES CHARGES

Volleyades Crédit Mutuel M12F / M13M _ Saison 2024 / 2025

Les 16, 17 et 18 mai 2025

PRÉAMBULE

MOT DU PRÉSIDENT

Événements incontournables de la saison, les Volleyades Crédit Mutuel, sont des compétitions pour lesquelles la Fédération Française de Volley a beaucoup investi afin de professionnaliser leur organisation et permettre aux jeunes participants de vivre une compétition de référence chaque année.

Le cahier des charges détaillé ci-après vous permettra de comprendre les enjeux et les perspectives de l'organisation d'une phase finale qui ne peut se tenir sans le concours de nos clubs qui sauront sans nul doute relever le défi avec ambition et qualité.

Un grand merci à tous nos clubs mobilisés et leurs partenaires qui vont, par leur investissement et participation, créer un beau souvenir à tous nos volleyeurs.

Bonne organisation de finale.
Sportivement.

Éric TANGUY

DESCRIPTION

3 jours de compétition

- 24 équipes de M12F, 24 équipes de M13M
- Des délégations composées au maximum de 12 personnes :
- 8 joueurs, 3 encadrants et 1 arbitre

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité hébergement
- Qualité du plateau de jeu
- Implication territoriale : comité, clubs, monde scolaire
- Valorisation de l'événement



À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

RECHERCHE ET MISE EN PLACE DES HÉBERGEMENTS & DE LA RESTAURATION

- Des délégations (chaque délégation est composée au maximum de 8 joueurs, 3 encadrants et 1 arbitre), 24 équipes féminines et 24 équipes masculines soit au maximum de 288 personnes par genre.
- Des officiels : 2 représentants de la DTN, 2 Délégués Fédéraux, 2 superviseurs-arbitres, 12 juges-arbitres pour les deux genres.
- Prise en charge depuis le diner de la veille de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de la compétition définit comme suit : 3 nuitées, 3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 diners .
- L'hébergement et la restauration des membres extérieurs à la délégation officielle sont à la charge exclusive des clubs participants à la compétition.
- Les officiels sont logés en chambre individuelle.
- Les entraîneurs peuvent être hébergés en chambre twin, sauf cas de staff mixte.
- Les joueurs peuvent être en chambre twin ou multiple.
- Les arbitres seront hébergés avec leur délégation. L'organisateur devra véhiculer les arbitres dans les différents lieux de compétition (planning effectué chaque soir avec les superviseurs-arbitres).
- Une personne majeure ne peut pas être hébergée dans la même chambre qu'un mineur.

AUTRES RECHERCHES ET MISES EN PLACES

- Mise à disposition de deux salles de réunion par genre (une sur le site de compétition et une sur le lieu d'hébergement des superviseurs-arbitres).
- Prise en charge des déplacements, entre les sites de compétition et le lieu d'hébergement et ou de restauration, des officiels et des arbitres jeunes.

À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

PLATEAUX DE JEU

- Salle : 8 terrains règlementaires par genre (3 mètres de dégagement autour du terrain), plafond à 7 mètres minimum, lignes contrastées. Prévoir par terrain, 1 chaise d'arbitre, 1 tablette électronique (FDME), 1 marqueur, 1 scorer manuel, 8 ballons, 2 chaises et 2 bancs pour chaque équipe, 1 table de marque pouvant accueillir 4 personnes, ainsi que 2 vestiaires par salle minimum.
- Salle de la finale (à prévoir en plus des demandes ci-dessus) : 3 ramasseurs de balles, tableau électronique mural, une tribune d'au moins 250 places, un podium pour la remise des récompenses et un speaker avec une sono.

AUTRES CHARGES

- Astreinte médicale assurant les premiers soins pendant toute la durée de la compétition.
- Mise à disposition d'un photographe par genre.
- La diffusion vidéo de la compétition via vos canaux de diffusions habituels. Pour la promotion de l'évènement, la FFvolley peut vous proposer de prendre contact avec M. Arnaud BESSAT (abessat.dtn@ffvb.org) qui pourra vous proposer ses services pour la retransmission en live de la manifestation.
- Mise à disposition d'une laverie pour l'ensemble des délégations officielles (chaque soir de journée de compétition à l'exception de la dernière journée).
- Chaque participant venant avec sa gourde ou contenant personnel. L'organisateur devra fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION

L'organisateur ainsi que toutes les personnes prenant part à la manifestation doivent respecter l'appellation suivante : **VOLLEYADES CREDIT MUTUEL**. Cette appellation vaut pour toutes les utilisations de communication sur l'ensemble des supports de communication print et digitaux.

Un kit de communication digital sera mis à disposition de l'organisateur. Celui-ci comprendra les éléments suivants :

- Logos de l'événement.
- Affiches.
- Déclinaisons pour les réseaux sociaux.

Afin de faciliter la communication sur les Volleyades Crédit Mutuel sur les supports de communication FFvolley, l'organisateur s'engage à transmettre les éléments suivants :

- **Avant la compétition (maximum 2 semaines avant) :**
 - Texte de présentation de l'événement d'une dizaine de lignes avec quelques données chiffrées (nombre de participants, nombre de bénévoles, nombre de matchs, etc.).
- **Pendant la compétition :**
 - Identification de la FFvolley sur toutes les publications relatives à la compétition + présence du **#VolleyadesCreditMutuel**.

À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION (suite)

- **Après la compétition (maximum 48 heures après) :**
 - Mise à disposition d'une sélection photos (ambiance, matchs, podium, habillage) pour « un retour en images » sur les réseaux FFvolley.
 - Si possible, mise à disposition d'images vidéos de bonne qualité.

PHOTOS / VIDÉOS

L'organisateur s'engage à prendre des photos et/ou vidéos lors de l'événement. Celles-ci seront à transmettre au service communication FFvolley au maximum 48 heures après le dernier jour de compétition. Ces images seront libres de droits, sans limitation de durée et exploitables par la FFvolley sans que l'organisateur (ou son prestataire) ne puissent se prévaloir de quoi que ce soit. L'organisation pourra bien sûr utiliser ces photographies et/ou vidéos pour sa communication interne et externe (réseaux sociaux uniquement). Toute reproduction particulière (poster...) devra être soumise pour validation à la FFvolley qui se donne le droit de refuser sans motiver son refus.

Les photos à transmettre obligatoirement :

- Chaque équipe participante devant le backdrop de la compétition.
- La cérémonie de remise des prix : chacune des équipes médaillées.
- Les arbitres (photo de groupe) devant le backdrop de la compétition.
- Habillage de la salle.
- Actions de matchs, ambiance dans la salle, etc.

Une sélection de 10 photos sera transmise au Crédit Mutuel dans le cadre de la valorisation du partenariat en interne et sur ses plateformes digitales uniquement.

À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

La cérémonie de remise des prix devra être habillée avec la signalétique qui sera fournie à l'organisateur.

L'organisateur devra indiquer très rapidement les dimensions du podium afin de laisser le temps à la FFvolley de produire les éléments d'habillage.

ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION À TRANSMETTRE À LA CFS

- Descriptif avec photos du niveau de l'hébergement et de la restauration proposés (plan avec adresses des différents lieux).
- Descriptif avec photos du niveau des installations sportives (plan avec adresses des différents lieux).
- Descriptif et planning de l'accueil des délégations, officiels et arbitres et des éventuelles manifestations prévues.
- Descriptif des cadeaux offerts, services et animations fournis en complément par l'organisateur.
- Budget prévisionnel de la manifestation.

PARTICIPATION DE LA FFVOLLEY

L'hébergement et le repas des délégations participantes sont pris en charge, sur présentation de justificatifs, à hauteur de **53 € par personne**. **La prise en charge se fait du dîner de la veille de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de compétition soit : 3 nuitées, 3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 dîners** dans la limite de :

- 9 personnes par délégation : 6 joueurs, 2 encadrants et 1 arbitre.
- Les officiels : 2 représentants de la DTN, 2 Délégués Fédéraux, 2 superviseurs-arbitres, 12 juges-arbitres.

De plus la FFvolley fournit à l'organisateur (livraison directement sur site) :

- Le décorum Volleyades Crédit Mutuel à restituer à la FFvolley à l'issue de la compétition.
- Les supports visuels.
- Les récompenses (médailles pour les 3 premiers (OR, ARGENT, BRONZE), médailles pour les arbitres, coupes pour les 3 premiers, tee-shirt offert à chaque participant et arbitres avec le logo de la FFvolley et des Volleyades Crédit Mutuel.
- 100 ballons MIKASA (référence non connue à ce jour) qui serviront pour la compétition et qui resteront au club à l'issue de la compétition.
- 16 tablettes pour la gestion de la FDME à restituer à la FFvolley à l'issue de la compétition.

RÉTRO PLANNING 2024/2025

Date limite de dépôt du dossier d'organisation par l'organisateur : 12 janvier 2025

CONTACTS

Pour toutes demandes relatives à l'organisation :

Johan SOUMY

01 58 42 22 42

jsoumy.cco@ffvb.org

Pour toutes demandes relatives au marketing :

Bastien ALLIMONNIER

bastien.allimonnier@ffvb.org

Pour toutes demandes relatives à la communication :

Virginie AUBAZAC et Léopold DEJARDIN

virginie.aubazac@ffvb.org et leopold.dejardin@ffvb.org



FFvolley

www.ffvolley.org